



## Industrie du papier

### Papelera tire la sonnette d'alarme

- **L'accord d'Agadir détourné par ses signataires**
- **Le ministère du Commerce sourd aux réclamations**

L'industrie du papier bat de l'aile au Maroc. Les professionnels ont tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme, sans succès. «Nous avons écrit à plusieurs reprises aux administrations concernées, et nous n'avons jamais reçu de réponse de leur part», souligne Youssef Fassi-Fihri, directeur général de Papelera de Tetuan. Selon ce dernier, des plaintes ont été déposées auprès du ministère du Commerce et de l'Industrie, sans qu'il y soit donné suite.

Il convient de revenir sur son processus de fabrication. Ce dernier comprend des matières premières tel le bois d'eucalyptus, le bois de pin ou encore la bagasse, extraite de la tige de la canne à sucre. Cette substance, très prisée pour les cahiers scolaires égyptiens, n'a pas les caractéristiques d'un papier d'impression. Celui-ci est généralement importé d'Europe. Les transformateurs, autres acteurs dans l'industrie du papier, achètent de la bobine de papier aux fabricants, pour ensuite la transformer en ramettes.

Selon Fassi-Fihri, «là où le bât blesse, c'est que deux de ces transformateurs au moins profitent des accords de libre-échange (ALE) pour importer des ramettes de l'UE, dans le cadre du régime d'admission temporaire, et de ce fait obligent les industriels marocains à réduire leur prix de vente».

Selon le DG de Papelera, le ministère du Commerce et de l'Industrie a déjà reçu des courriers pour attirer l'attention des responsables sur le danger existant. Un de ces courriers, en date du 5 février 2008, soulève le fait que des certificats de complaisance sont délivrés lors d'importations de papier provenant de Tunisie, d'Égypte, ou du Liban. «Ce dernier pays n'étant pas producteur de papier, on se demande d'où proviennent les stocks qu'il exporte», proteste Fassi-Fihri. Plusieurs transformateurs de cahiers scolaires comme Somapa, Romapac ou Aiglemer auraient disparu suite à ces pratiques, et d'autres auraient considérablement réduit leur production.

Le DG de Papelera a récemment effectué une visite en Égypte, avec d'autres membres de la CGEM. Des rencontres avec les acteurs du secteur du papier ont eu lieu. «Apparemment, tout le monde était au courant que la marque Azhar censée être produite à 100% en Égypte, utilisait en fait du papier européen». Il semblerait que d'autres fabricants exportent du papier non conforme aux accords. Dans un courrier en date du 26 février 2007, et signé par plusieurs producteurs marocains de papiers, il est mentionné que les transformateurs de papier tunisien ont recours à l'import de papier européen, pour compenser la faible capacité de production locale.

---

### Contrôle

«Un travail doit être fait au niveau de la douane, qui doit contrôler plus sérieusement les certificats

d'origine. L'Etat marocain a perdu de l'argent, et les opérateurs économiques ont souffert de cette pratique». Souligne Fassi-Fihri, DG de Papelera de Tetuan, qui insiste sur l'urgence de la situation. «Nous voulons juste que les ALE soient appliqués comme il se doit, et qu'il n'y ait pas de pratiques anticoncurrentielles de la part de nos amis et voisins», ajoute-t-il.

A. B.